

L'air du temps

n°149

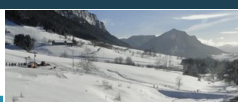
Février 2016

Sommaire

- ▶ Echos du Conseil municipal, séance du 6 janvier 2016
- ▶ On en parle : une caméra de voie publique à La Balme
- ▶ Vie quotidienne : passage à la TNT HD, travaux dans les Gorges
- ▶ Vie citoyenne : Nous et les énergies renouvelables
- ▶ Le Conseil des enfants à l'œuvre
- ▶ Dans le rétroviseur : concert de poche à la bibliothèque, trail nocturne

La vie de la commune c'est aussi sur :
<http://www.rencurel-vercors.fr/>

Commune de
RENCUREL



SOIREE TAROT À LA P'TITE PAUSE

VENDREDI 19 FEVRIER
à 20 H 30



Inscriptions : 5 €

Soirée organisée par
Rencurel Animation Initiative

Edito

On vit une période contrastée...

D'un côté tout pousse les communes à se fondre dans des regroupements de plus en plus grands sans que les citoyens soient véritablement associés (même si, à Rencurel, on essaye de partager la réflexion sur la réforme territoriale en cours).

D'un autre côté, les initiatives sont indispensables au plus près du terrain pour apporter des réponses concrètes à des questions, grandes ou petites, qui se posent à la société.

On le voit avec la transition énergétique comme avec l'agriculture ou la réussite des enfants. Des chantiers sont à ouvrir pour le maintien à domicile, dans de bonnes conditions, des personnes âgées, comme pour la vitalité touristique des années à venir.

Et si c'était en reprenant localement du pouvoir sur ce qui fait notre vie quotidienne qu'on se donnait les moyens de peser sur le fonctionnement des regroupements de collectivités auxquels on n'échappera pas ?

Michel Eymard,
Maire

Départ des 104 participants
au trail nocturne du 30 janvier,
au Col de Romeyère.



On en parle...

VIDÉOPROTECTION

➡ UNE CAMÉRA À LA BALME

Par arrêté en date du 5 janvier 2016, le Préfet de l'Isère a autorisé le PC Itinisière qui dépend du Département à installer une caméra de voie publique le long de la route départementale 531, au carrefour avec la RD 35 (bretelle).



Art. 1^{er} :

M. Sylvain COCHET, Chargé d'opération PC Itinisière, est autorisé pour une durée de cinq ans renouvelable, dans les conditions fixées au présent arrêté, à mettre en œuvre pour équiper la route départementale 531 située à Rencurel, gérée par le Département de l'Isère, un système de vidéoprotection conformément au dossier présenté et annexé et la demande enregistrée sous le n°2015/0830.

Le système considéré répond aux finalités prévues par la loi :
régulation du trafic routier

Les zones d'habitation éventuellement filmées devront être floutées.

Le droit d'accès aux images pourra s'exercer auprès du Conseil départemental.

Art. 3 :

Les enregistrements doivent être conservés durant un délai de 7 jours au minimum. Hormis le cas d'une réquisition judiciaire, ils doivent être détruits à l'expiration d'un délai de 30 jours.

Art. 4 :

Le titulaire de l'autorisation devra tenir un registre mentionnant les enregistrements réalisés, la date de destruction des images et, le cas échéant, la date de leur transmission au Parquet.

Vie municipale

CONSEIL MUNICIPAL Séance du 6 janvier 2016

➡ TÉLÉSKIS DU COL DE ROMÉYÈRE : CONVENTION AVEC LES PROPRIÉTAIRES DES TERRAINS

Bref historique (voir aussi *L'Air du Temps* n°138 de février 2015) :

- la convention initiale de 1976 a fait l'objet d'avenants jusqu'à la saison 2011/2012.
- la convention de 1976 présentant des articles obsolètes (exemple article 4) et certains points n'étant pas précisés (exemple de l'accès au téléski de la Font), le conseil municipal en date du 22 octobre 2012 a autorisé le Maire à présenter une nouvelle convention aux propriétaires.
- cette nouvelle convention a été signée avec M. Raymond Idelon le 2 décembre 2012.
- Mme Geneviève Ravix et M. Lilian Ravix demandant un délai de réflexion, un nouvel avenant a été signé pour la saison 2012/2013.
- courant 2013 des échanges ont eu lieu à propos de la nouvelle convention et des modifications apportées à la demande de M. Lilian Ravix. En décembre 2013, la convention n'étant pas signée, un accord oral a été donné au Maire pour la saison 2013/2014.
- les échanges qui ont eu lieu en 2014 n'ont pas permis d'aboutir à un accord sur la convention et, lors du Conseil municipal du 22 janvier 2015, les élus ont refusé l'amendement à la convention de 1976 proposé par M. Lilian Ravix.



De nouveaux échanges ayant eu lieu entre Christian Stanzer, 1er adjoint, et M. Lilian Ravix, une nouvelle rédaction de certains articles de la convention est validée par les élus et sera transmise à Mme Geneviève Ravix et M. Lilian Ravix pour signature.

➡ CONTRAT DE RIVIÈRE VERCORS EAU PURE 2 : CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE ENTRE LA BOURNE ET LA DOULOUCHE

Dans le cadre du Contrat de rivière Vercors Eau Pure 2 porté par le Parc Naturel Régional du Vercors, une action concerne la confluence entre la Bourne et la Doulouche.

La Doulouche est le seul affluent de la Bourne pouvant servir de zone de refuge à la population piscicole sur le secteur de la moyenne Bourne mais 2 ouvrages infranchissables empêchent ce transit.

Une étude, sous maîtrise d'ouvrage de la CCBI, doit donc être conduite sur la portion de la Doulouche comprise entre l'aval du pont sur la RD 531 et le confluent avec la Bourne pour faire un diagnostic de la situation et proposer des aménagements.

Une option complémentaire à cette étude avait été envisagée qui concerne le mur de soutènement des berges de la Doulouche en amont du pont.

La CCBI interroge la commune pour savoir si elle souhaite activer cette option et prendre en charge le montant des frais non couvert par la subvention.

Les élus répondent par la négative.

➡ VENTE DE CHÂÎNES USAGÉES

Suite à l'annonce parue dans *L'Air du temps*, les élus acceptent l'offre qui a été faite pour l'achat d'une des deux paires de chaînes du tractopelle mises en vente par la commune. Montant de l'offre : 150 €.

Vie quotidienne

PASSAGE À LA TNT HAUTE DÉFINITION (HD)



Le passage à la TNT Haute définition (TNT HD) aura lieu dans la nuit du 4 au 5 avril prochain. Ce changement de norme permettra de recevoir la télévision avec une meilleure qualité d'image et de son.

Mais, pour ne pas risquer l'écran noir le 5 avril, il faut vérifier que votre équipement est bien compatible avec la Haute Définition (HD).

Pour cela, aller sur la chaîne 7 et vérifier que le logo ci-dessous apparaît :



Si le logo n'apparaît pas :

1. Vous recevez la télévision par antenne râteau : vous devez vous munir d'un adaptateur TNT HD
2. Vous recevez la télévision par satellite (parabole) : assurez vous que votre décodeur est compatible TNT HD : le logo **HD** doit être présent sur la façade du décodeur.
Dans le cas contraire rapprochez-vous de votre fournisseur.

TRAVAUX DE SÉCURISATION DES GORGES DE LA BOURNE



Merci à Diégo d'avoir détourné la circulation vers St Julien en attendant la pause des panneaux par le Département, dans la soirée du 14 janvier.

Cette année, nouvelle séquence de travaux de sécurisation des Gorges de la Bourne (dates qui seront confirmées par le Département).

Partie basse (en aval de La Balme) : sécurisation de la partie comprise entre la sortie aval du tunnel d'Arbois et le premier encorbellement (en venant de Choranche). Le Département souhaite traiter toute cette partie en une seule année (travaux de nettoyage, d'ancrage et de pose d'écrans pare-blocs et de grillages).

La route sera fermée entre La Balme et le carrefour des grottes de Choranche :

- **totalemment du lundi 14 mars au mardi 4 mai**
- **en journée (8h30 à 17h30) du lundi 9 mai au vendredi 17 juin.**

Les dates de l'automne (3 semaines de fermeture complète et quelques semaines de fermeture en journée) ne sont pas encore arrêtées.

Partie haute (entre Goule Noire et Les Jarrands) : fin des travaux sur les ouvrages d'art qui marquera la fin des travaux de sécurisation sur cette partie !

La route sera fermée en journée (8h30 à 17h30) du mardi 17 mai au vendredi 27 mai.

Des travaux sur la route des Ecouges sont proposés dans le cadre du plan de relance mais rien n'est encore arrêté.

C'est à noter

PRÉVENIR LES CHUTES

Le service Autonomie du territoire du Sud Grésivaudan organise des **ateliers de prévention des chutes**, sous forme de séances avec des exercices pratiques d'équilibre pour redonner confiance aux **personnes âgées de plus de 65 ans**, qui ont peur de tomber ou de retomber.

Souplesse, reconnaissance d'un danger, appréhension d'un obstacle, maîtrise de l'équilibre, seront au programme de chaque séance.

Une conférence d'information aura lieu :

le mardi 9 février à 14 h 30

à la Mairie de Vinay
(salle du conseil municipal)

15 séances seront ensuite proposées, à **raison d'une par semaine** et pour 15 participants.

Pour obtenir de plus amples informations, vous pouvez contacter le service Autonomie au 04 76 36 38 38.

PREMIERS SECOURS

RENCUREL ANIMATION INITIATIVE
ET LES AMIS DES COULMES

VOUS PROPOSENT

UNE JOURNÉE DE FORMATION
PREVENTION
ET SECOURS CIVIQUES
NIVEAU 1 (PSC1)

Dimanche 20 mars de 8h30 à 17h
Salle de La Scie

TARIF : 50 €

petit déjeuner et repas de midi inclus
(Il s'agit d'un tarif réduit,
le tarif normal est de 75€
pour la formation seule)

Cette formation sera dispensée par SSG 38 (Sauveteurs Secouristes Grenoblois). Elle s'adresse à tous à partir de 12 ans, et permet d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution citoyenne d'assistance face à des situations de la vie quotidienne (malaise, traumatisme, perte de connaissance, arrêt cardiaque...)

A l'issue de cette formation, un certificat de compétence sera délivré aux participants.

S'inscrire

avant le mercredi 16 mars

auprès de :

Céline - tel : 06 08 03 21 86
Suzanne - tel : 04 76 38 97 15
ou 06 70 30 03 67

NOUS ET LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

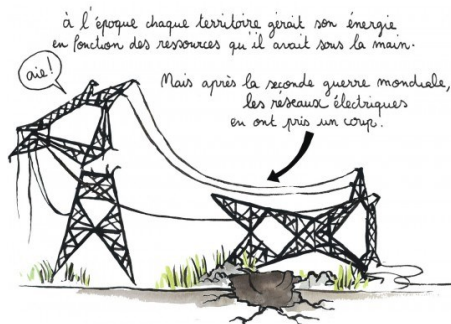
Le 14 janvier, salle du Coucourou, à l'invitation de *VercorSoleil*⁽¹⁾, on a parlé développement des énergies renouvelables sur notre territoire. (Revoir *L'Air du Temps* n°142 de juin 2015 et n°146 de novembre 2015) Nous n'étions pas très nombreux, mais l'exposé de Jean-Eric de Rango, Président de *VercorSoleil*, et la discussion qui a suivi ont été riches. Retour sur les échanges de cette soirée.

(1) *VercorSoleil* : Société par Actions Simplifiées (SAS) à gestion de type coopératif (1 membre = 1 voix) qui porte le projet de développement des énergies renouvelables sur les communes de l'ex canton de La Chapelle-en-Vercors et sur Rencurel, par le biais d'une Centrale Villageoise.

UN PEU D'HISTOIRE

À la Libération, le gouvernement nationalise des entreprises qui remplissent des missions de service public dans le domaine de l'énergie.

Il s'agit de reconstruire les infrastructures détruites ou gravement endommagées par la guerre et de favoriser le développement de la production d'énergie dont le pays a grandement besoin (en même temps qu'une distribution équitable sur l'ensemble du territoire).



Dans le domaine de l'électricité, ce sont 1 450 entreprises de production, de transport et de distribution d'énergie électrique dont les biens sont nationalisés et confiés à Electricité de France.



Cette gestion centralisée a permis de construire un réseau performant dont il serait sans doute difficile de se passer aujourd'hui. Elle a aussi permis d'unifier les tarifs et de mettre ainsi les citoyens en position d'égalité où qu'ils soient sur le territoire national.

Elle a, par contre, eu l'inconvénient de cantonner les citoyens dans une position de consommateurs et de conduire à l'abandon de nombreuses initiatives de production d'énergie à petite échelle qui utilisaient les ressources locales.



CENTRALES VILLAGEOISES

C'est précisément autour de cette idée d'utilisation des ressources locales non polluantes et renouvelables pour produire l'énergie dont nous avons besoin que se développent les Centrales Villageoises comme *VercorSoleil*.

Ils luttent contre le changement climatique



« Avec une vingtaine d'autres habitants des villages de Rencurel, Saint Julien, Saint Martin, La Chapelle, Saint Agnan et Vassieux en Vercors, nous avons

décidé de mettre en pratique ces mots que nous entendons tous et surtout ces derniers mois avec la COP 21 : **TRANSITION ENERGETIQUE** et **ECONOMIE CITOYENNE** !

Bien aidés il faut le dire par le remarquable travail déjà effectué par Rhône-Alpes Energie Environnement, missionné par la région et le Parc Naturel Régional du Vercors, nous avons donc mis en place une SAS dans le cadre des Centrales Villageoises Photovoltaïques !



NOUS ET LES ÉNERGIES RENOUVELABLES (SUITE)

Ainsi est né VercorSoleil qui a le souhait d'aider les habitants du plateau du Vercors, à améliorer leur efficacité énergétique et à produire localement une énergie électrique renouvelable. Il s'agit de permettre, à terme, une autosuffisance énergétique électrique du synclinal médian du Vercors (de Rencurel à Vassieux) qui rapportera des bénéfices localement et améliorera notre empreinte sur le changement climatique.» explique Jean-Eric de Rango.

Créer une Centrale Villageoise c'est :

L'occasion de se rassembler vers un but commun



- Construire un modèle alternatif de production d'énergie renouvelable pour les territoires ruraux,
- Veiller à la cohérence paysagère et architecturale des équipements,
- Associer la population locale à la conception, à la réalisation et au financement,
- Permettre à tous de s'approprier les enjeux de la transition énergétique,
- Mutualiser des outils et services à travers la démarche collective,
- Rechercher la qualité dans le choix des matériels et dans la sélection des entreprises par l'approche collective,
- Partager des bénéfices et réinvestir dans le développement local,
- Associer citoyens, entreprises locales et élus autour de projets communs et cohérents avec les objectifs des PNR
- Participer au développement local du territoire par l'exploitation de ressources locales.

Une Centrale Villageoise sous forme de SAS, comment ça marche ?

- Le capital de la société est apporté par des actionnaires, personnes qui auront souscrit une ou plusieurs parts sociales de 100 €. Un même actionnaire ne peut détenir plus de 10% du capital de la société.
- Tout actionnaire (1 actionnaire = 1 voix) a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède (lors de l'Assemblée générale annuelle ou lors d'assemblées des actionnaires)

• La société est représentée, gérée et administrée par un Président, choisi parmi les associés et élu par le Conseil de gestion.

Conseil de gestion : les 12 membres sont élus en Assemblée générale.

- Le Conseil de gestion détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre.
- Il se saisit de toutes questions intéressant la bonne marche de la société et règle, par ses délibérations, les affaires qui la concernent.
- Il arrête les comptes annuels et le rapport de gestion à présenter à l'Assemblée générale annuelle des associés ainsi que la proposition d'affectation des résultats.
- Il convoque l'Assemblée générale annuelle d'approbation des comptes sociaux, en fixe l'ordre du jour et arrête les projets de résolutions à présenter à l'Assemblée générale

S'impliquer dans une Centrale Villageoise c'est une façon de participer collectivement au développement des énergies renouvelables sur son territoire.

- Prendre une ou des parts dans la société (1 ou plusieurs fois 100 €)

et tous les citoyens qui partagent ces belles valeurs et veulent faire quelque chose de chouette de leurs économies, peuvent y participer !

hé ! mais attention, c'est pas cadeau ! le n'est pas un don, ni un prêt, c'est un placement !



- Et/ou mettre un toit à disposition en ayant un gage sur la qualité de la réalisation (moyennant un loyer de 2,5 à 3 €/m² de surface de panneaux /an)
- Avoir la possibilité de mutualiser certains travaux en toiture en profitant de l'échafaudage, du détuilage, etc. qui seront faits
- Etre assuré de l'entretien gratuit de cette partie du toit sur 20 ans
- Avoir la perspective de récupérer dans 20 ou 25 ans une installation qui produira encore à 90%.

Pour les collectivités c'est un signe d'exemplarité envers les concitoyens.

➡ RÉFLEXIONS

Pourquoi privilégier l'énergie solaire ?

Les Centrales villageoises démarrent leur activité par le photovoltaïque parce que c'est le plus facile à mettre en

œuvre.

Mais elles ne s'interdisent pas (au contraire) de s'orienter ultérieurement vers d'autres modes de production d'énergies renouvelables (bois énergie, microcentrales hydroélectriques, biomasse...)

Le prix du pétrole baisse. On peut se demander s'il est bien nécessaire de développer les énergies renouvelables ?

Les énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon) sont notamment à la source des gaz à effet de serre qui provoquent le réchauffement climatique dont plus personne ne nie l'existence ni les effets désastreux.

Il est urgent de réduire l'émission de gaz à effet de serre, donc de consommer moins d'énergies fossiles.

Une proposition d'une personne participant à la réunion : puisque le pétrole baisse, nous allons faire quelques économies (déplacements, chauffage...). Investissons ces économies dans la production d'énergies renouvelables.



Michel Eymard

avec des textes empruntés au site des Centrales villageoises <http://www.centralesvillageoises.fr> et des dessins de la BD d'Audrey Collomb *Ma propre énergie* à lire dans son intégralité sur <http://www.rencurel-vercors.fr/>

Pour faire court :

J'ai des questions à poser...

Je suis propriétaire d'un bâtiment et je possède un toit de plus de 60 m² bien orienté de Sud-Est à Sud-Ouest que je pourrais louer à VercorSoleil...

J'ai quelques économies et je voudrais participer au financement des énergies renouvelables en prenant des parts dans la société VercorSoleil...

Je contacte :

La Société : vercors-drome@centralesvillageoises.fr

Le président : Jean-Eric de Rango (La Chapelle-en-Vercors).
Tel : 06 07 23 48 44

Le vice-président : Alexandre Michel (St Julien-en-Vercors).
Tel : 06 52 49 83 27

LE CONSEIL DES ENFANTS À L'ŒUVRE

A la recherche d'un lieu qui pourrait faire une salle de gym, nous avons visité le bâtiment de l'école... de la cave au grenier.

Nous avons pris des mesures, fait des remarques, imaginé des solutions. Maintenant il faudra qu'on rencontre des spécialistes (un maçon... un architecte...) pour avoir leur avis.

Sous l'école, il y a 3 salles.



La première est très grande : 6,85 m x 6,28 m. Mais c'est aussi la plus basse : seulement 1,73 m sous les poutres.



Ces poutres portent le plancher de la classe et les premières ont été doublées pour consolider le plancher à l'endroit où passent les tuyaux des WC de l'école. Les gros tuyaux évacuent les eaux usées des WC et les petits apportent l'eau potable.



Sur la droite près de l'entrée, un pilier en béton soutient les poutres. Dans cette salle, il y a encore des meubles : des anciens bureaux avec un trou pour l'encrier, des poutres de gym, un bois de lit, une vieille chaise à roulettes pour le maître...

Ninon



La deuxième salle est la plus étroite : 2,68 m x 6,82 m avec une hauteur de 2 m sous la dalle.

Il n'y a pas de poutres. Le plafond, c'est une dalle en béton.



Sur le mur Nord, on voit les tuyaux d'alimentation en eau potable de l'école et de l'appartement avec leurs compteurs.



Sur le mur Sud, un tuyau d'eau potable amène l'eau de l'extérieur.

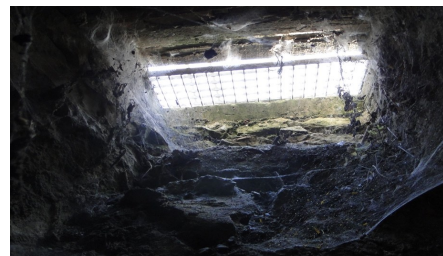


Et au plafond, il reste la trace d'un ancien conduit de cheminée.

Lou Ann et Ninon



La dernière salle est la plus petite : 4,12 m x 2,80 m. Son plafond est voûté et nous avons mesuré 2,16 m au milieu de la voûte.



Elle a une ouverture dans le mur qui communique avec l'extérieur. C'est un soupirail.



Il y a un crochet au plafond et deux crochets sur chaque mur pour soutenir des étagères.

Dans la cave, il ne faisait pas froid.

Noé B.



Pour monter au grenier, il faut prendre un escalier très raide sans garde-corps. Par endroits, le plancher est très abîmé.



La pièce est grande, le plafond est haut et il y a deux sources de lumière naturelle.



On pourrait peut-être en faire une salle de gym. Il faudrait isoler le toit et les murs, refaire le plancher, aménager l'escalier et des rangements pour le matériel.

Adrien et Paul

(Ce n'est qu'une partie du grenier car dans l'autre, des chambres ont été aménagées pour l'appartement situé au premier étage.)

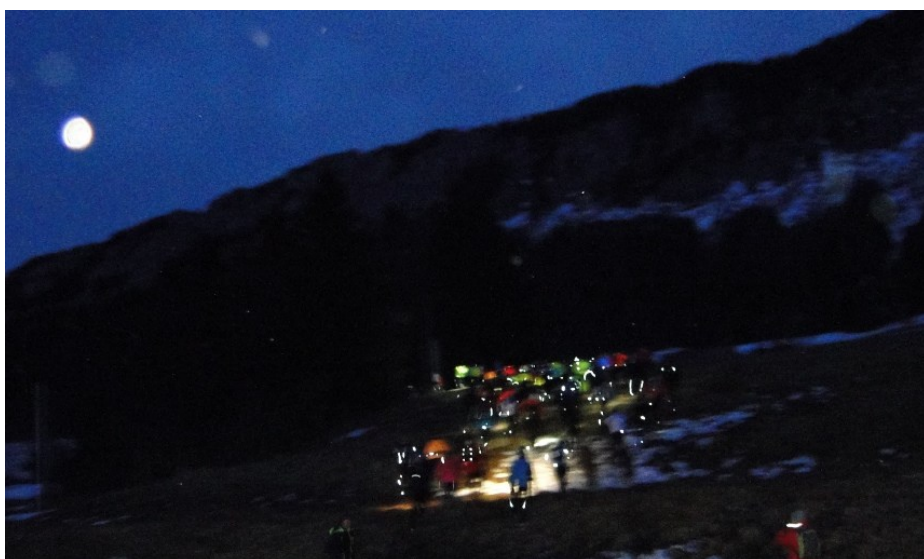
Au jour le jour

AGENDA Février/Mars

Quand	Quoi	Où	Par qui
Jeudi 4 février à 18h30	Conseil municipal	Mairie	
Vendredi 5 février à 14h	Après-midi crêpes	« Chez Caroline »	Club de la Doulouche
Mercredi 17 février à 17h	Assemblée Générale	Rez-de-jardin mairie	Rencurel Animation Initiative
Vendredi 19 février à 14h	Concours de belote	La Scie La Balme de Rencurel	Club de la Doulouche
Vendredi 19 février à 20h30	Soirée tarot	La P'tite pause	Rencurel Animation Initiative
Vendredi 1er mars à 12h	Repas cabri	La Scie	Club de la Doulouche
Samedi 5 mars à 20h	Repas de la chasse	La Scie	ACCA La Diane
Jeudi 17 mars à 18h30	Conseil municipal	Mairie	
Dimanche 20 mars de 8h30 à 17h	Journée de formation aux 1 ^{ers} secours	La Scie	Rencurel Animation Initiative

Les Coulmes-en-Vercors... Agenda

Quand	Quoi	Où	Par qui
Samedi 6 février	<i>Soirée raclette et concert</i>	Le Faz Presles	Foyer ski de fond de Presles
Dimanche 7 février	<i>Course populaire de ski de fond</i>	Col de Romeyère Rencurel	Centre nordique des Coulmes
Semi-marathon, 10km et 2,5km pour les enfants.			
Samedis 13, 20 et 27 février	Nocturnes ski alpin et descentes aux flambeaux	Col de Romeyère Rencurel	Ski-Club de Rencurel
Mercredi 17 février	Carnaval à ski Carnaval'alpin	Patente Col de Romeyère	Foyer de Presles Ski-Club de Rencurel
Samedi 27 février	Relais nocturne de ski de fond à « l'AmériCoulmes »	Col de Romeyère Rencurel	Centre nordique des Coulmes
Pour tous renseignements : Foyer de ski de Rencurel : 04 76 38 96 61 Foyer de ski de fond de Presles : 04 76 36 06 06 www.coulmes-vercors.com			



ÉTAT CIVIL Janvier

Naissance

Roxane CHAUMONT
le 16 janvier 2016 à Grenoble
de Audrey VALENTIN
et de Frédéric CHAUMONT

TAD Février/Mars

Renaud Callet vous emmène

à St Marcellin

Jeudi 11 février

Jeudi 25 février

Jeudi 10 mars

Jeudi 24 mars

Tarif aller-retour : 5 €

**N'oubliez pas de réserver au
0820 08 38 38**

ANNONCES

Vends

2 chiots border collie
1 mois et demi (nés le 8/12/2015)
Contact : 04 76 38 97 88



Vends

Cuisinière Scholtes mixte
3 gaz et 1 plaque électrique
plus four et tourne broche en bon état.
30 €

Contact : 06 70 19 80 42

L'Air du Temps

n°149

Bulletin mensuel de Rencurel
615, rue de la mairie - 38680 RENCUREL
Tel : 04 76 38 97 48
Courriel : rencurel.mairie@orange.fr

Dépôt légal : février 2016
Directeur de la publication : Michel Eymard

Maquette et mise en page :
Michel Eymard

Tirage en 180 ex. : Vigny-Musset Repro
50, Allée des 2 Mondes 38100 GRENOBLE

Ont contribué à ce numéro (textes et photos) : Chloë Cecilio, les enfants de l'école du village, Michel Eymard, Monique Eymard, Rencurel Animation Initiative

Dans le rétroviseur

CONCERT À LA BIBLIOTHÈQUE : UN PUBLIC ENTHOUSIASMÉ !

C'est vendredi 22 Janvier 2016 qu'a eu lieu à la Bibliothèque de Rencurel, le 2^{ème} Concert de Poche organisé par l'AMIR, l'Ecole de musique de la CCBI et la Bibliothèque de Rencurel.

A l'image du concert précédent, le public a été accueilli en musique par les élèves de l'Ecole de musique de la CCBI (voir encadré ci-contre) puis a été invité dans la bibliothèque pour le spectacle musical, au milieu des livres.



Une conférencière quelque peu atypique et deux musiciennes nous ont fait voyager avec beaucoup d'humour à travers les époques des musiques dites « savantes » et nous ont entraînés dans un répertoire finalement très accessible et virtuose pour le plus grand plaisir du public.

Cette soirée a enthousiasmé une cinquantaine de personnes adultes et enfants.

Un grand merci aux artistes en herbe de la première partie et à la Cie Les Popettes pour ce « Concert à la carte ».

Chloë Cecilio

Rendez-vous au 3^{ème} et dernier concert de cette tournée des « Concerts de poche » :

Samedi 6 Février à la Bibliothèque de Saint Romans à 18h

Accueil musical des artistes en herbe, suivi de « Rosalie et Crampon » dans un spectacle musical clownesque.

LE 30 JANVIER, C'ÉTAIT LE TRAIL NOCTURNE

72 participants en solo et 32 en duo (relais patrouille) sur 10 km, double boucle de 5 km qui emmenait les concurrents sur Ravat, La Font, Brude avec retour par le tracé de la piste de raquette (quand il y a de la neige...) : un beau succès pour cette troisième édition du trail nocturne (pas blanc cette année) organisé par Jean-Pierre Gally et les Amis des Coulmes avec le soutien du Ski-Club et de Cœur des Montagnes pour la logistique.



Après la course, un buffet et... une tartiflette, attendaient les concurrents dans une salle mise à disposition par Cœur des Montagnes.



Michel Fourier, des Amis des Coulmes, prépare la tartiflette qui clôturera la soirée du trail.

Bravo et merci aux coureurs pour leur participation et aux organisateurs pour leur professionnalisme et leur sens de l'accueil.

Tous les résultats sur <http://www.trail-vercors-coulmes.fr/>



A l'école de musique, on peut apprendre à jouer de la flûte, de la batterie... Moi, j'ai choisi la guitare.

La guitare a six cordes. Avec la main gauche, on fait les accords. La main droite fait sonner les cordes.

C'est dur d'apprendre les accords. Il faut bien écarter les doigts et rester dans la même position.

J'ai bien aimé jouer devant tout le monde pour la première fois. Je ne me suis pas trompé. Les gens ont bien écouté.

Tao (avec la participation de Lily)



J'aime bien la musique et la plupart des gens de ma famille ont fait du piano quand ils étaient petits. Alors on est allé se renseigner à Pont à l'école de musique et depuis la rentrée je suis les cours tous les samedis.

Au début, c'était difficile parce que je ne connaissais pas les notes. J'ai acheté les partitions et je m'entraîne chez moi.

Pour ce premier concert, tout le monde nous a applaudis. J'étais contente.

Lou